



DATA PROTECTION OFFICER (DÉLÉGUÉ.E À LA PROTECTION DES DONNÉES)

Les entreprises récolte **une masse importante de données personnelles**. Cela pose de nouvelles questions concernant le **droit** et la **sécurité**. Dans ce contexte, le Parlement européen a publié un règlement concernant les données personnelles (règlement européen relatif à la protection de la vie privée). En fonction de ce règlement, les entreprises traitant des données personnelles devront avoir dans leur équipe un.e data protection officer dès 2018.

En tant que data protection officer, tu es la **personne de référence en ce qui concerne le traitement de données à caractère personnel** (collecte, conservation, consultation, utilisation, etc.). Il peut s'agir des données de l'entreprise dans laquelle tu travailles, de celles des employé.es ou encore de celles des clients d'un service ou d'une solution informatique.

Une de tes missions est d'informer la structure pour laquelle tu travailles quant **aux règles européennes et belges en matière de respect de la vie privée**. Tu conseilles et aides à la mise en place des démarches pour intégrer ces réglementations. Tu veilles aussi à ce que les données soient conservées et traitées conformément à la loi. Un autre de tes rôles est de **faire respecter la législation** en vigueur. Tu travailles pour cela en collaboration avec la Commission de la protection de la vie privée, de qui tu es la personne de contact.

MOBILITÉ



ORIENTÉ SOLUTION



RESPONSABILITÉ



TRAVAIL EN ÉQUIPE



VOYAGE



5 OUTILS CLÉS

- ▷ Le règlement européen sur la protection des données personnelles
- ▷ Un grand sens moral et éthique

5 TÂCHES PRINCIPALES

- ▷ M'assurer de la conformité de mon entreprise avec les différentes lois relatives à la protection des données
- ▷ Conseiller sur la législation et les règles européennes et belges en matière de respect de la vie privée
- ▷ Garantir l'éthique de mon entreprise
- ▷ Sensibiliser l'ensemble du personnel à cette problématique
- ▷ Coopérer avec l'autorité de contrôle

DATA PROTECTION OFFICER (DÉLÉGUÉ.E À LA PROTECTION DES DONNÉES)

ÉTUDES ET FORMATIONS

✓ Secondaire

✓ Supérieur

Type Court : *Bachelier professionnalisant Haute Ecole (3 ans)*

Type Long : *Master (en haute école ou université, bachelier + 2 ans)*

✓ Promotion sociale

✓ Centres de compétence TIC

✓ Autres organismes de formation

COMPÉTENCES REQUISES

- ▷ Avoir une formation juridique
- ▷ Connaître les dispositions légales en terme de protection des données à caractère personnel et le règlement européen sur la protection des données (2016)
- ▷ Maîtriser les normes en matière de confidentialité, d'intégrité et de disponibilité des données
- ▷ Maîtriser les aspects liés à la sécurité (normes et sécurité)
- ▷ Avoir connaissance des activités de l'entreprise
- ▷ Avoir le souci du détail et faire preuve de rigueur
- ▷ Faire preuve d'intégrité et respecter la confidentialité
- ▷ Savoir travailler en équipe
- ▷ Être capable d'anticiper des tendances et des innovations liées à son secteur
- ▷ Mener une veille (évolutions technologiques, nouveaux risques, mise à jour des compétences numériques essentielles à son secteur etc.)

PERSPECTIVES DE CARRIÈRE



Retrouvez toutes les fiches métiers sur
www.interface3namur.be/orientation/fiches-metiers/

Avec le soutien du Fonds social européen et de la Wallonie

